Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Conseils investissement immobilier transfrontalier France-Suisse

---
Par MaxenceDelatore

Bonjour à tous,
Je réfléchis sérieusement à investir dans l'immobilier côté suisse (région Genève) et j'aimerais avoir vos retours d'expérience sur les aspects juridiques. J'ai repéré une agence à Genève sur ce site ( [url=https://www.veyrat-sarasin.ch/]https://www.veyrat-sarasin.ch/[/url] ) spécialisée dans l'immobilier haut de gamme et qui propose des biens intéressants, mais je m'interroge sur les implications fiscales et légales en tant que résident français.
Quelqu'un aurait-il déjà fait ce type d'investissement ? Je cherche particulièrement des infos sur la double imposition et les démarches administratives à prévoir.
Merci d'avance pour votre aide !

---
Par amz

Hello,
Pour un résident français, acheter à Genève exige de bien connaître les restrictions de la LFAIE.
La convention fiscale France-Suisse évite la double imposition, mais vous devrez déclarer vos revenus dans les deux pays.
Préparez un apport solide, car les banques suisses sont souvent exigeantes.
Veillez aux impôts cantonaux (valeur locative, etc.) et à l'IFI en France.
Entourez-vous de professionnels (notaire, avocat, fiscaliste) pour éviter toute mauvaise surprise.

Note : pour vérifier la valeur d'un bien immobilier, l'agence, c'est bien, mais je vous recommande de passer par un outil en ligne comme (on n'est jamais trop prudent) : [url=https://www.immobilierlocal.ch/estimer]https://www.immobilierlocal.ch/estimer[/url]